ROUBAIX

Les bénéficiaires de la Fondation Lagache-Delattre

Les bénéficiaires des titres de rente de la fondation Lagache-Delattre photographiés après la cérémonie qui s'est déroulée, dimanche, à la mairie. (Ph. J. de Rx.)

MARDI 25 MAI :

Aujourd'hui : st Urbain ; demain : st Philippe de Néri. — Soleil : 6 h. ; 21 h. 38. — Lune : dernier quartier le 26. — Sapeurs-pompiers : N° d'appel 308.33.

Ses principaux interprètes comme ses amis ont fait hier, à la mémoire de Francis Bousquet, l'hommage de leur talent

On savait de quelle qualité serait la solennité artistique consacrée à la mémoire du regretté Francis Bousquet, ancien directeur du Conservatoire, mais on n'imaginait pas, avant d'y avoir assisté, qu'elle aurait cette ampleur et cette unanimité.

Non seulement parce que les amis, les élèves du maître et tout ce qui représente l'élite artistique de Roubaix se trouvait dimanche après-midi au Grand théâtre, mais aussi parce que les interprètes authentiques de l'œuvre originale de Francis Bousquet se trouvaient réunis à cette occasion.

Et quel Roubaisien cultivé pouvait demeurer insensible à cette manifestation qui permit à un Cloez, l'un des plus brillants chefs d'orchestre de la capitale, d'être applaudi par ses concitoyens et à un jeune comme Alfred Desenclos de prendre contact avec cette foule, à la veille de s'asseoir dans le fauteuil qu'occupait Francis Bousquet.

Les sentiments de l'assistance, M. Victor Provo, maire, les exprima excellemment.

Il s'inclina devant la pieuse pensée de l'Association symphonique des concerts du Conservatoire — organisatrice de cette journée — par les soins du dévoué Florent Carette, puis il dressa un saisissant tableau de la vie et de l'œuvre du maître disparu. Le premier magistrat de la ville souligna aussi l'activité du regretté directeur du Conservatoire dans ses plaidoyers et rapports en faveur de l'enseignement de la musique.

Il convenait que cet hommage fut adressé à la mémoire du maître Bousquet, mais l'attitude même de la salle, la composition du programme où ne figuraient que « ses » œuvres et enfin les noms des artistes, voilà de quoi composer une émouvante gerbe dont Mme Francis Bousquet a éprouvé le don délicat.

Notons qu'aux premiers rangs de l'assistance, aux côtés du maire et des adjoints, se trouvaient deux grands prix de Rome, M. Bazor, directeur de l'Hôtel de la Monnaie à Paris et M. Alfred Desenclos, directeur du Conservatoire.

On a enregistré avec regret l'absence due à la maladie de M. Georges Ricou, ancien directeur de l'Opéra-Comique, co-auteur et ami personnel de Francis Bousquet.

Le programme, à la préparation duquel l'Association symphonique des concerts du Conservatoire de Roubaix avait donné et ses soins et son temps, fut interprété par elle avec le même cœur que nous lui connaissions lorsque son fondateur la dirigeait.

On recueillit tout d'abord la chaude évocation de « Soirs d'Afrique », pages où l'auteur a mis tant de couleur et de diversité que l'image en devient perceptible auditivement si l'on nous permet cette relation à la Rimbaud.

Mais sans doute l'émotion artistique de la salle fut-elle à son comble avec le « Concerto ibérique » dont le créateur lui-même, le remarquable violoncelliste Maurice Maréchal, sut livrer, avec une étonnante sûreté d'archet, la fantaisie et la sensibilité de ces pièces de Bousquet.

On sait que ce dernier devait aussi remporter de vifs succès à la scène avec « Sarati le terrible » et « Mon oncle Benjamin ».

Des extraits de cet opéra-comique et de cette comédie musicale nous furent donnés et par qui !... par ceux-là même qui créèrent les rôles : M. Roger Bourdin, de l'Opéra et de l'Opéra-Comique ; M. Lagarde et Mlles Lucie Thélin et Lecomte, de l'Opéra-Comique.

Les ovations qui saluaient les artistes et les musiciens si magnifiquement entraînés par M. Gustave Cloez allaient aussi à l'unique auteur de ces œuvres inscrites au programme : Francis Bousquet dont le souvenir demeure vivant de la scène à la salle en cette cérémonie digne de lui et qui honore ceux qui la conçurent et la réalisèrent.

de T.

Meubles Buffets, Salles à manger, Cuisines laquées, Chaises longues. — 88, Grande-Rue, 88.

AU « CARREFOUR »

M. Paul Noddings parle de l'orientation professionnelle

Un public intéressé garnissait dimanche la salle du « Carrefour », Grande-Rue, lorsque M. Roger Clément, président de la branche masculine du Mouvement populaire des familles, accueillit en termes chaleureux M. Paul Noddings, commissaire régional au travail des jeunes, qui venait entretenir les familles membres du M. P. F. des problèmes profonds, vastes et complexes que pose le choix d'un métier pour un jeune.

Après avoir tracé brièvement l'historique du commissariat au travail des jeunes, M. Noddings étudia l'organisation régionale dont il est le chef et clôtura son exposé par une discussion avec les parents présents.

Le but que se propose le commissariat au travail des jeunes, déclare l'orateur, c'est de préparer l'adolescent à la vie professionnelle. Or, cette formation pose le problème de la formation du jeune qui doit être tout entier préparé à la vie. Cela exige une organisation de la cité, de la profession, des familles. Cela exige aussi des cadres formés. Actuellement, il faut répondre au plus pressé, c'est pourquoi dans le centre des jeunes travailleurs on poursuit la formation générale du jeune, on l'initie à la vie civique, on l'aiguille vers un métier, on cherche à en faire un homme.

Ce que veut M. Noddings, c'est l'épa[illegible] de toute la [illegible] du jeune autour d'un bon métier. Il faut donc connaître les caractéristiques de la production régionale et nationale, s'y adapter et veiller à ce que les jeunes n'encombrent pas une profession pour en laisser d'autres démunies de main-d'œuvre.

M. Noddings dit en terminant sa certitude que le commissariat régional au travail des jeunes apportait à la solution de ce difficile problème quelque chose de neuf et de profond.

M. Clément remercia vivement le conférencier que l'assemblée applaudit chaudement après avoir montré par une intelligente discussion tout l'intérêt qu'elle avait apporté à sa parole.

Les examens du Cercle sténographique roubaisien

— SUITE —

Examen théorique. — Miles Aurick Janine, Balestrie Marcelle, M. Béghin André, Miles Boutroy Mauricette, Buisine Eliane, M. Brulois Jacques, Miles Buitjauw Antigone, Cailleaux Eliane, Capoen Georgette, Carrette Thérèse, Cauchie Reine, Cokele Marie-Thérèse, Coorevits Yvonne, Coucke Jacqueline, Crépin M.-Paule, Deboskre Paulette, Decauchy Geneviève, Decoopman Thérèse, Decotegnies Jeanne, Decrock Yvonne, Delanghe Andrée, Delannel Marie-Louise, Delbecq Maryjane, Delbecque Marthe, Delcourt Geneviève, Delescluse Aliette, Delmotte Liliane, Delporte A.-Marie, Demay Reine, Demol Marcelline, MM. Denève Marcel, De Rons Albert, Miles Destailleurs Lucienne, Duquesne Hélène, Fornier Eliane, Hespel Mauricette, Huistaert Francine, Fauquenois M.-Rose, Jeanssen Henriette, Lachen Raymonde, Lafrance Agnès, Laurent Agnès, Lecluyse Marguerite, Lehoucq Nelly, Lestienne Raymonde, Loncle Andrée, Mae Agnès, Mariscal Paulette, Meersseman Georges, Menet Marguerite, Mercier Raymonde, Mignon Nadia, Monier Lucette, Mouton Thérèse, Pauwels Micheline, Pierlot Renée, Plouquet Paulette, Renard Marcelle, Roos Gisèle, Sandras Lucie, Schaub Lucienne, Simono Rosette, Six Liliane, Spileers Jacques, Thienpont Odette, Vaillant Janine, Van Eghem Suzanne, Vankasebrouck Thérèse, Vanhesbeck Henri, Vanhove Janine, Van Norden Jeannine, Vanpouille Cécile, Vanrenterghem Lucienne, Vermersch Nelly, Verscheure Emilienne, Vinche Jacqueline, Willaumes Germaine.

Examen préparatoire. — Mlles Carpentier Thérèse, Carpentier Raymonde, Carrette Denise, Castelin Suzanne, Codes Ginette, Codron Liliane, Copleux Léa, Cordonnier Françoise, Couset Eliane, M. Dacmine Maurice, Mlles Dandré Edith, Dassonville Thérèse, De Bruyne Suzanne, De Bucquoy Rachel, Declercq Janine, M. Decocq Anicet, Mlles Deffrennes Monique, Deffrennes Suzanne, Delacourt Marguerite, Delannoy Janine, MM. Delchambre Georges, Delepeut Jean, Mlles Deleporte Monique, Delescluse Françoise, Depraetère Georgette, Deroubaix M.-José, Desbouvrie Micheline, Descoliers Monique, D'Halluin Bernadette, Dhondt Janine, M. Farvacque Robert, Mlles Feuillade Jacqueline, Florin Marcelle, Fresin Geneviève, MM. Gesquière Etienne, Guyot Roger, Mlle Hanselin Rejane, M. Haquette René, Mlles Hélin Michelle, M. Hespel André, Mlles Hollemaert Marthe, Ivens Primevère, Jacquemin Georgette, Jeangout Jeannine, Lafaye Lisette, M. Lallemand Gérard, Mlles Lanvin Colette, Lavolée Geneviève, Lecerf José, Lelong Brigitte, Leman Marthe, Le Meur Yvonne, Lenart Micheline, Lepoutre Jeanne, Leva Suzanne, Leveugle Elisabeth, Loridan Brigitte, Lorthioir Andrée, Masquelier Elisabeth, Mestdag Elisabeth, Morelle Jacqueline, Mullier Marguerite, Petit Jeanne, Poppe Micheline, M. Pres Michel, Mlles Provoyeur Janine, Quintyn Denyse, Quiret Thérèse, Réquillart Sabine, MM. Seloese Emile, Spriet Michel.

Miles Six Fernande, Surantyn Odette, Termmean Bernadette, MM. Terrier Paul, Thibaut Roger, Mlles Thiéry M.-Louise, Thuyn Odette, Tiberghien Liliane, Toulemonde Micheline, Tricoit Renée, M. Vandeginste Léon, Mlles Vanderrecken Mariette, Vanderhaegen Jeanne, Vandewynakele Denise, Van Hullebusch Monique, Veckens Jacqueline, Velghe Lucienne, MM. Verbrugghe Henri, Vermeulen Robert, Miles Vernier Nicole, Verstavel Cécile, M. Watteel André.

Examen de dactylographie pratique (400 mots). — Mlle Martyn Jeanne.

Dactylographie préparatoire (200 mots). — MM. Bekaert Albert, Carpreau Pierre, Crochon Roland, Debruyne Albert, Dalforge Claude, Derasse Albert, D'Halluin Michel, Duquennoy Serge, Herbaux Jean, Lados Jacques, Lefebvre Albert.

La tournée des confirmations

A Notre-Dame

Lundi matin S. E. le cardinal Liénart, évêque de Lille, est venu à Roubaix conférer le sacrement de confirmation aux jeunes communiants de l'année. Accompagné par M. le chanoine Bouchendomme, vicaire général, il commença sa tournée par l'église Notre-Dame où s'étaient réunis, en outre, les enfants de paroisses de Saint-Joseph, Saint-Antoine et Saint-François-d'Assise, soit en tout 108 garçons et 114 filles. Reçu au presbytère par M. le chanoine Agnius, doyen et par MM. les abbés Desmarchelier, de Saint-Joseph ; Devulder, de Saint-Antoine, et Haquete, de Saint-François, il fut conduit processionnellement à l'église au milieu d'une grande affluence. M. le vicaire général Bouchendomme posa les questions traditionnelles à cinq garçons et à cinq fillettes, questions auxquelles il fut répondu de façon satisfaisante. Puis S. E. le cardinal, en une paternelle allocution, parla du sacrement de confirmation et de son importance. Après quoi le sacrement fut conféré aux 222 enfants.

A Sainte-Elisabeth

Poursuivant sa tournée, le Cardinal se rendit vers 10 h. 30 en l'église Sainte-Elisabeth où l'on avait réuni 472 enfants appartenant aux paroisses du Très-Saint-Rédempteur, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et Sainte-Bernadette.

Reçu au presbytère de la rue de Lannoy par M. l'abbé Carlasme, doyen de Sainte-Elisabeth, par M. le chanoine Desock, vice-doyen de Saint-Jean-Baptiste, et MM. les abbés Boulanger, curé de Saint-Michel, Caudoux, curé de Saint-Rédempteur, et Olivier, curé de Sainte-Bernadette, S. E. le cardinal Liénart et M. le vicaire général Bouchendomme se rendirent ensuite à l'église, remplie d'une foule de fidèles.

Selon le processus habituel, M. le chanoine Bouchendomme posa des questions à un certain nombre d'enfants, puis S. E. le Cardinal leur parla de l'importance de cette journée qui les voit entrer définitivement dans la foi chrétienne. Ensuite les enfants allèrent s'agenouiller devant le chef du diocèse qui leur conféra le sacrement de la Confirmation.

Demain, mardi, la tournée se continuera, à 9 h., à Saint-Martin, pour les élèves des institutions libres de la ville.

A 10 h. 45, à Saint-Martin, pour les paroisses Saint-Sépulcre, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Vincent-de-Paul et le lycée de jeunes filles.

Comment dégager les victimes des bombardements

Au cours d'une conférence au siège du Comité ouvrier de secours immédiat, M. Maurice Noël, architecte du génie militaire de l'air, a exposé divers procédés à employer pour dégager les victimes des bombardements.

— L'enlèvement des gravats, précise le conférencier, est secondaire. En règle générale, il faut creuser un puits dans la chaussée et percer une sape jusqu'à la cave. Ce système permettait, dès qu'un trou d'homme serait ouvert, d'y faire descendre un médecin.

— Dans une cave, il ne faut jamais se placer au centre ni le long du mur de refend. Les locataires doivent s'allonger contre les deux murs sur lesquels viennent s'appuyer les fers à I. Après l'éboulement, les matériaux s'enfoncent sur les fers qui s'incurvent. Et, alors qu'ils touchent terre au centre de la cave, ils laissent un emplacement libre le long du mur, emplacement dénommé « triangle de sécurité ».

Le centre d'autoclavage fonctionnera à partir du 15 juin

Comme nous l'avons déjà annoncé, la Société des jardins populaires de Roubaix, est chargée par le Secours national, d'ouvrir à Roubaix, 51, Grande-Rue, un centre de conserves familiales (qui dispose d'un matériel moderne : préchauffage et autoclave, etc.) où l'on pourra faire stériliser légumes, fruits, viande. Quelques bocaux seront mis à la disposition des ménagères qui pourront les remplir de légumes, fruits ou viande préparés suivant leurs recettes.

L'ouverture du centre aura lieu le mardi 15 juin, les bocaux seront apportés le matin de 9 à 11 h. et repris le jour indiqué lors du dépôt.

Du 1er au 15 juin ; tous les jours ouvrables de 9 à 11 h., une personne sera à la disposition des intéressés pour leur donner tous les renseignements complémentaires (préparation de conserves, fermeture des bocaux, soins divers).

La distribution des bocaux du Secours national est réservée aux titulaires de la carte de jardinage, mais toute personne pourra apporter à la stérilisation les bocaux qu'elle aura en sa possession.

Nous aurons prochainement l'occasion d'indiquer quelques recettes et quelques conseils pour la préparation des denrées à stériliser.

LES FARINES RIFF

Le déjeuner reconstituant idéal pour les enfants

Ajoutez un œuf, vanille ou chocolat pour obtenir une crème onctueuse ou un pudding parfait.

Vente contingentée. 38160

Le concours des pupilles de la Fédération de gymnastique

Voici les résultats de ce concours, qui groupa de nombreux athlètes :

1re catégorie : 1. Robert Biasino (Ancienne, Roubaix), 56 pts; 2. Maurice Declercq; 3. Jacques Biasino; 4. Gérard Arnould; 5. Jean Hulpineki; 6. Roland Vebrague; 7. Louis Jovenaux; 8. Gérard Neufcourt; 9. François Herbaut; 10. Pierre Dondeine.

2me catégorie : 1. Kléber Prouvost (Wasquehal), 55 pts 85. 2. Se[illegible]lippens; 3. André Samyn; 4. Claude Wattez; 5. Roland Vanderdenckt; 6. Michel Fourmeau; 7. Jacques Defebvre; 8 Robert Gevaert; 9. Joseph Bouche; 10. Jacques Delporte.

3me catégorie : 1. Pierre Cottignies (J. S. Madeleine), 56 pts; 2. ex-æquo: Colleg et Gilbert Dehaut; 4. Claude Dufermont; 5. Michel Geenens; 6. Emile Bernard; 7. Raymond Vanlaere; 8. André Helluin; 9. ex-æquo: Gérard Nys et Vandecasle.

UN CYCLISTE SE BLESSE EN TOMBANT. — Dimanche, un cycliste, M. Louis Decaveye, 55 ans, 24, rue du Laboureur, à Wattrelos, roulait le long du canal, quant à hauteur du pont du Sartel la fourche de sa machine se brisa. M. Decaveye fut projeté violemment sur le sol, où il se blessa à la face. Il dut recevoir les soins de M. le docteur Caillet, qui releva une fracture du maxillaire supérieur et de nombreuses plaies. Le blessé a été admis à l'hôpital.

A LA PORTE. — Dimanche, vers 16 h., une jeune fille se présentait au commissariat central et déclarait que son père l'avait mise à la porte de la maison familiale. Cette jeune personne, Julienne Rebier, 17 ans, 105, boulevard de Metz, ajouta que son père était parti s'installer à Calais, la laissant sans ressource. Elle n'avait pas mangé, dit-elle, depuis la veille au soir.

Le gérant du « Carrefour » lui servit une collation, et la Croix-Rouge lui offrit une gîte.

La police enquête sur cette affaire.

VIOLENCE. — Mme Georgette Van den Heide, domiciliée 5, rue des Fossés, a déposé une plainte pour coups contre son mari, Fernand Célia, 128, rue Pierre-de-Roubaix, dont elle est séparée « de corps et de biens ».

DE CHUTE EN CHUTE. — Dimanche, vers 12 h. 15, une discussion s'éleva entre plusieurs jeunes gens qui se trouvaient entre les hayons du marché, boulevard Gambetta.

Bientôt le ton s'éleva et l'un des jeunes gens, André Jusy, 23 ans, sellier-bourrelier, 112, rue du Luxembourg, porta un coup de poing à Jean D'Hondt, 18, ans, 6, rue Edgar-Quinet. Le coup fut si violent que le jeune homme fut projeté contre l'étal de parfumerie de Mme Alida Dubuisson, commerçante, domiciliée 4, rue Henri-Carrette, et, sous le poids du jeune homme, plusieurs flacons tombèrent et se cassèrent.

La police intervint, mais un arrangement fut conclu entre les parties en cause.

WASQUEHAL

UN BRAVE ECOLIER. — Le jeune André Delooze, habitant 22, rue Guynemer, a trouvé dans la rue une certaine somme d'argent qu'il s'est empressé de remettre à son instituteur, M. Dherbécourt.

LES FORAINS désirant venir s'installer à Wasquehal pour la ducasse communale des 30 mai, 3 et 6 juin, sont avisés que la distribution des emplacements aura lieu mardi, à 17 h., place de la Mairie et de la République.

LES TICKETS DE RATIONNEMENT DU CAPREAU. — Distribution des tickets à la salle du patronage rue Clément-Béthune, à partir de demain mardi 25, de 8 h. 30 à midi pour la rue J.-Jaurès, cité Motte, chemin des Serres et du Halage, rue Louise-Michel, cité l'Avenir et de l'Union, et de 14 à 17 h. 30 pour les rues Coli et Costes et l'avenue Clemenceau.

Mercredi 26, de 8 h. 30 à midi pour les rues Voltaire, du Triez, de Mouvaux, Lamartine, de l'abbé Lemire, Guynemer et Guilbaud, avenue Lyautey et quai des Alliés, et de 14 à 17 h. 30 pour les rues Ribot, Turgot, Christophe-Colomb, de Roubaix, des Ecoles, Nadaud, du Pont et Clément-Béthune, cité Laborieuse et sentier de l'Allumette.

Jeudi 27, de 8 h. 30 à midi pour les rues Clémentine-Durieux, A.-Dubois, de Mulhouse, des Champs, des Fleurs, de Colmar, A.-Briand, sentier des Briques, quai des Canotiers, chemin de la Planche-au-Bies, cité de la Renaissance et sentier du Canal, et de 14 à 17 h. 30 pour les rues Jacquart, Ch.-Delescluse, Testelin, de Tourcoing et cour Lepers.

Clôture vendredi 28 mai, de 8 h. 30 à midi seulement pour les rues Cocheteux, Favreuil, Philippe-le-Bon, Lafontaine, Carpeaux, de la Soierie, Sa-Bonheure, Watteau et Eugène-Guillaume. Les retardataires seront servis à la salle des fêtes du Centre à une date ultérieure.

WATTRELOS

Trois cents prisonniers rapatriés se sont réunis dimanche pour travailler en commun

Dans la salle du café Delcroix, Grande-Place, trois cents prisonniers rapatriés se sont réunis dimanche matin, sous la présidence de M. Dorimer, adjoint, représentant M. le maire.

Le but de cette réunion était la mise en commun des forces de chacun pour préciser la position sociale et civique des prisonniers libérés. M. Masure, des centres d'entr'aide, remercia M. Dornier d'avoir apporté à cette réunion l'appui de sa présence, et M. Codron, délégué de la « Famille du prisonnier », parla de cet organisme si fécond.

M. Lejeune, secrétaire de la section du Sapin-Vert, vint dire la vitalité de son groupement, et M. Bourgois parla longuement des centres d'entr'aide.

M. Berckaert, prisonnier rapatrié récemment, exposa la tâche qui incombe à chaque prisonnier libéré, et M. Pruvost, directeur de la « Maison du prisonnier » de Roubaix, lança un appel à la cohésion et à l'union.

Une permanence sera ouverte tous les dimanches de 10 h. à midi, au café Delcroix, pour recevoir les adhésions.

FAMILIA — La Fille du Puisatier Louez vos places. - Mardi, Mercredi: 7 h. 30 - Jeudi : 3 h. - 7 h. 30.

A LA PAROISSE SAINT-MACLOU. — A la demande des Mouvements d'action catholique (J.O.C. et L.O.C.), et des organisations sociales chrétiennes de Wattrelos, la grand'messe de 10 h. a été célébrée dimanche à l'intention des morts de la guerre, des prisonniers et des travailleurs requis. Une très nombreuse assistance participait à cette cérémonie, au cours de laquelle la grande chorale se fit entendre. Le sermon a été prononcé par M. l'abbé Delannoy, vicaire.

CHACUN A SA PLACE ! — De nombreux cyclistes qui empruntaient les trottoirs interdits ou qui roulaient le soir sans éclairage ont été gratifiés de procès-verbaux.

LANNOY

ALLOCATIONS MILITAIRES — Paiement à la perception, 32, rue de Lille, mercredi 26, de 11 à 11 h. 30.

LES BUREAUX « VETEMENTS » ET « CHAUSSURES » seront fermés mardi 25, jour de la distribution des tickets.

TOUFFLERS

ALLOCATIONS MILITAIRES — Paiement mercredi 26, de 14 à 14 h. 30, au Grand Cabaret.

COURRIER DES LECTEURS

Un salarié devenu « commerçant » peut-il continuer à cotiser aux assurances sociales ?

— Non, mais les sommes versées antérieurement ne sont pas perdues. La direction des Assurances sociales, rue Royale, à Lille, fournit sur les cas particuliers de ce genre qui lui sont soumis, tous les renseignements nécessaires.

« Le propriétaire peut-il réclamer les droits d'enregistrement à son locataire ? »

— Sauf convention expresse, le propriétaire est en droit de réclamer le remboursement au locataire de la taxe de location verbale ou du droit d'enregistrement du bail. Toutefois, si le propriétaire ne l'a jamais réclamée à son locataire, il paraît mal fondé de l'exiger exceptionnellement cette année.

La prime de bombardement est-elle encore servie aux salariés occupés à Lille, Tourcoing ou Roubaix ?

— Non.

CROIX — Une belle réalisation sociale

LA MATERNITÉ MUNICIPALE

Un coin de la salle commune. (Ph. J. de Rx.)

C'est en mai 1931 que fut inaugurée la maternité municipale, installée à l'Hospice, rue des Ogiers. Cette institution, œuvre de la municipalité, se développa rapidement et bientôt un tiers des naissances à Croix, survenaient dans cet établissement.

A cette époque, nos édiles avaient envisagé le transfèrement de la maternité dans une propriété du mont du Croquet, qui avait été achetée dans ce dessein. Mais le ministre de la santé publique opposa quelques objections et le projet fut abandonné. L'administration municipale décida en 1938 d'installer l'établissement dans la propriété Catteau, rue Jean-Jaurès, l'hospice actuel, mais ce projet, lui non plus, ne devait pas aboutir.

En juin 1940, il fallut transférer la maternité dans l'immeuble actuel, 3, avenue Gustave-Delory, qui convenait d'ailleurs admirablement. Enfin, l'année dernière, la ville se rendait propriétaire des bâtiments.

Nous avons été convié à visiter cette maternité modèle, dirigée par Mlle Père, sage-femme diplômée, aidée dans sa tâche par Mlles Delepierre et Bracq, toutes deux aussi sages-femmes diplômées.

Le matériel dont on a doté l'établissement répond à toutes les conditions d'hygiène, de sécurité et de confort. Des salles spacieuses, claires et aérées d'une propreté exemplaire, laissent l'impression d'une installation impeccable.

C'est à la maternité que les futures mamans bénéficient des consultations prénatales gratuites qui sont données chaque jeudi, de 14 à 17 h. Dès la première consultation, une fiche personnelle est établie pour chaque consultante, sur laquelle sont consignés tous les renseignements relatifs à son état, à ses antécédents physiologiques et à ceux de ses parents. Ces renseignements permettent de dépister, puis de détruire, le cas échéant, toute maladie ou toute tare susceptibles de provoquer un accouchement anormal.

Si la future maman a besoin de soins spéciaux, Mlle Père en informe le docteur Pailles agréé de la Faculté de Lille, qui est le médecin-directeur de la maternité. C'est ce dernier qui intervient dans les circonstances présumées délicates.

C'est encore le docteur Pailles qui opère en cas de graves complications ou d'intervention obstétricales.

Ajoutons que les mamans sont soignées et veillées jour et nuit, personnellement par l'une des trois sages-femmes diplômées.

L'établissement est doté de chambres à lit unique, à deux lits et à quatre lits, avec les berceaux pour les nouveau-nés. On y trouve aussi les salles de visite, d'accouchement et de surveillance. Quant au menu des pensionnaires, il est particulièrement soigné, ainsi que nous avons pu le constater en feuilletant le livre que tient à cet effet Mlle Delepierre, économe et cuisinière de la maternité.

Le budget de la maternité repose entièrement sur la ville. Bientôt, celui-ci sera allégé par la venue de pensionnaires des classes aisées.

On peut donc dire que la maternité de Croix offre toute sécurité aux jeunes mères. Il n'est donc pas étonnant que le nombre des pensionnaires aille en augmentant chaque année et qu'en 1942 101 naissances sur 168 déclarées à la mairie aient eu lieu dans cet établissement. Ce résultat fait honneur à la direction, Mlle Père, dont la compétence et le dévouement se complètent si bien avec le zèle et les connaissances de Mlles Delepierre et Bracq, ses fidèles collaboratrices.

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT se poursuivra salle municipale des fêtes :

Mercredi 26, 1er bureau, de 9 h. à midi : rue J.-B.-Delécluse (dans l'ordre des numéros de maisons ; de 14 à 17 h. : av. G.-Delory, rue G.-Dubled. — 2me bureau, de 9 h. à midi : Dupleix, Duquenière, Egalité, Espérance ; de 14 à 17 h. : Faidherbe, Favreul, P.-Ferrer. — 3me bureau, de 9 h. à midi : av. de Flandre, r. Fonderie, A.-France (jusqu'au 89 sauf les cours ; de 14 à 17 h. : A.-France (du 89 à la fin y compris les cours), L.-Gambetta, Ghesquière, E.-Guillaume. — 4me bureau, de 9 h. à midi : de la Gare, J.-Guesde jusqu'au 67 inclus ; de 14 à 17 h. : J.-Guesde (du 69 à la fin), Gas, des Forges.

Les travailleurs lourds devront présenter la carte individuelle d'alimentation et leur carte spéciale de travailleurs lourds visées par l'employeur. Il est rappelé qu'après le 3, aucun échange de ticket ne peut avoir lieu. D'autre part, les travailleurs lourds admis à partir du mois de mai devront, avant de se présenter aux tables demander l'échange de leur carte A. un bureau spécial fonctionne à cet effet.

CONSULTATION DE NOURRISSONS — Pas de séance cette semaine.

PASSAGE DU CONTROLEUR des contributions directes mercredi 26 de 14 à 16 h., à la mairie, salle de l'inspection scolaire.

TOURCOING

MARDI 25 MAI :

Police-secours : service médical de nuit: téléph.: 450.

Une visite au salon de l'Institut Sévigné

On a peine à croire qu'avec les moyens de fortune dont elles disposaient pu installer, maîtresses et élèves, aient pu installer un salon aussi vivant, d'une élégance aussi parfaitement ordonnée. C'est bien le cas de dire que la femme française possède des doigts de fée et que, des moindres choses, elle tire des merveilles, capables de provoquer l'admiration.

Le premier stand s'ouvre sur une magnifique floraison de parures de lingerie. Sous la direction de Mlle Yvonne Lecroa, leur distinguée professeur, les élèves ont réalisé, d'après des dessins exécutés par elles-mêmes, de ravissantes choses, avec un art consommé. Notons tout particulièrement les travaux des meilleures d'entre elles: Mlles F. Desablins, J. Vienne, G. Langlot et S. Vandekerkove, qui ont rivalisé de soin, et ont droit à des félicitations.

Le second stand consacré à l'éducation générale, présente un aspect qui ne manque pas d'originalité. Une large frise murale, témoigne de l'attention qui est donnée dans l'établissement à la formation morale des élèves. Chaque section y est représentée avec sa devise propre et les résultats obtenus. Ceux-ci se matérialisent dans un chiffre : 18,870. C'est la somme réunie par les Sévignettes au bénéfice des œuvres d'entr'aide sociale, des prisonniers, des familles pauvres. Toutes ont contribué, sous les formes les plus diverses, à recueillir cette somme qui servira à soulager tant d'infortunes parmi nos concitoyens. Sous les auspices de la Croix-Rouge française de la jeunesse, ces jeunes élèves ont ainsi appris à détester l'égoïsme qui tient encore tant de cœurs, pour regarder avec des yeux remplis de fierté, de pureté et de joie conquérante la vie qui les attend demain.

Notons, au stand du collège technique, la belle présentation des travaux de mécanographie exécutés par Mlle C. Chauvel, sous la direction de Mlle J. Verdier. La vie économique de notre cité y est représentée, par des textes illustrés, des graphiques parlants, tout cela encadré sous un titre uniforme et qui résume la pensée de ces jeunes filles : « Ah ! que la France est belle. »

Le stand de la couture offre un beau coup d'œil avec les travaux exposés par les élèves de Mme Lecafette et celles de Mlle Delcroix, qui dirige l'atelier-école. Une galerie a été réservée pour l'exposition des dessins coloriés réalisés sous la direction de Mlle de Keirel ; ce ne sont pas des chefs d'œuvre bien sûr, mais quelle richesse de tons n'y découvre-t-on pas, qui flattent l'œil le moins connaisseur !

Mme Lemaire a aménagé un stand de broderie et de piqûrage où s'affirment de réels talents. Notons en passant un panneau, œuvre de la jeune G. Devos et intitulé « Arche de Noé », dans lequel cette élève a fait ressortir, au moyen d'étoffes le plus diversement colorées, toute la troupe de la gent animal qui prit place dans le « palais flottant » de l'antique patriarche.

L'histoire du costume et du mobilier, de 1879 à nos jours, forme un panneau suggestif et intéressant dû au talent de Mlle Viaud, directrice des travaux, qui présente les applications à la mode actuelles des toilettes de nos grand'mères et de nos arrière-grand'mères.

Notons le succès remporté par les stands des cours professionnels, où, sous la direction de Mlle Delcourt, de jeunes ouvrières ont réalisé de pures merveilles dans la couture familiale, avec l'aide de Mlle Jorion, leur professeur de dessin et leur heureuse inspiratrice. Le stand de la bonneterie complète ce salon, où tant de richesse accumulée qui représentent le travail d'une année scolaire, nous font penser que l'on a toujours tort de généraliser. Si notre époque troublée voit s'étaler une jeunesse insouciante et frivole, à côté et en marge de celle-ci, il y en a une autre : la vraie jeunesse de chez nous, celle qui travaille, qui s'instruit, qui se forme : pour remplir dignement demain le rôle que la société lui confiera.

L. C.

Les funérailles de M. le docteur Naert

En présence d'une exceptionnelle affluence ont été célébrées lundi, à 9 h. 45, les funérailles de M. le docteur Jacques Naert, médecin de la sauvegarde des nourrissons, du dispensaire d'hygiène sociale et de l'hôpital. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Vandermarliere, doyen, entouré du clergé de Notre-Dame. Les coins du poêle étaient tenus par MM. le docteur Favier, délégué du Collège départemental des médecins ; Robaeys, vice-président du dispensaire ; Deborgher, de la sauvegarde des nourrissons, et Marnier, ami du défunt. Des couronnes avaient été offertes par les nombreux amis de M. Naert.

Des délégations du corps médical, de la sauvegarde des nourrissons et du dispensaire, comprenant Mlles Leroy, Jouniaux, et les infirmières, suivaient le corbillard. Le deuil était conduit par M. Charles Dael, gendre du défunt, qui avait pour deuillant M. l'abbé C. Dewitte, prêtre auxiliaire de la paroisse Sainte-Anne, et ami du défunt. La messe fut dite par M. l'abbé Aliaeys, assisté de MM. les abbés Tollens et Lecomte ; la chorale paroissiale exécuta les chants liturgiques.

Dans l'assistance, nous avons noté la présence de MM. Marescaux, maire de Tourcoing ; Sant, administrateur des hospices et Tarel, adjoints ; Debeyre et Dereu professeurs à la Faculté de médecine à Lille ; Liard, directeur du Bureau de bienfaisance ; Caron, directeur de l'hôpital ; Delberghe, économe des hospices ; Delannay, commandant les sapeurs-pompiers ; Lambert, adjudant-chef de gendarmerie ; Lasser, directeur des jardins municipaux ; de nombreux conseillers municipaux, des chefs de service des administrations publiques et des personnalités du monde médical.

A l'issue de la cérémonie, M. le docteur Favier rendit un ultime hommage au défunt, dont la carrière fut entièrement consacrée au service des humbles et des déshérités.

LA MAIN LESTE. — Marceau Laurent, chaudronnier en fer, domicilié à Roubaix, 25, rue La Bruyère, a été appréhendé pour vol, au préjudice d'une maison pour laquelle il travaillait, de six kilos de charbon et d'un kilo de savon liquide.

ELLE L'ECHAPPE BELLE. — Mlle Marie-Louise Masquelin, 18 ans, demeurant 115, rue Constantin à Mouvaux, circulait à vélo; angle des rues de Mouvaux et du Congo, elle fut happée au passage par une auto qui la renversa. La jeune fille s'en tira avec quelques égratignures aux jambes ; sa bicyclette est hors d'usage. L'auto était conduite par M. Henri Legay, épicier en gros, 102, boulevard Basly à Lens.

DANS LE TRAMWAY. — M. Richard Vandekerkove, 60 ans, domicilié à Mouscron, place de la Liberté, 22 s'étant senti indisposé subitement dans le tramway a été examiné par le docteur Renard qui l'a fait admettre à l'hôpital.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES — (Perception de la rue Saint-Jacques). — Paiement mercredi 26, matin, de 1 à 1.000; soir, de 1.001 à 1.600. Jeudi 27: matin, de 1.601 à 2.600; soir, de 2.601 à 3.200. Vendredi 28: matin, de 3.201 à 4.300; soir, de 4.301 à la fin.

Recette d'actualité

Vivez jusqu'à cent ans

Le philosophe Fontenelle, neveu de Corneille, vécut jusqu'à 99 ans. Il attribuait sa superbe santé à ce qu'il mangeait des fraises tout le long de la saison... mais la saison en était courte.

Aujourd'hui, les confitures, inconnues alors, prolongent la saison sur toute l'année. Mangez, quand vous le pourrez, une cuillerée de confitures de fraises : recette de longue vie et de bonne santé. Mieux encore, arrosez vos fraises fraîches avec du jus de confitures de fraises. Vous économiserez le sucre tout en appréciant l'harmonie parfaite de la fraise crue et de la fraise cuite.

Recette communiquée par les Confitures VITRAC, toujours exclusivement composées de sucre et de fruits sélectionnés. Quantité et qualité sont actuellement réglementées. Mais nous ne livrons toujours que des produits de choix en attendant de vous offrir à nouveau nos Confitures VITRAC « Pur Sucre, Pur Fruit », la plus haute qualité. 33296

MOUVAUX

« Le plat du jour a été accueilli avec des cris de joie »

écrivent les petits Mouvallois au « Secours national » du Maine-et-Loire, qu'ils remercient

Il y a dix jours, les enfants inscrits aux cantines scolaires avaient la joie de voir leur menu amélioré d'un morceau de viande. Cette viande, en provenance du Maine-et-Loire, avait été offerte gracieusement par le Secours national de ce département aux enfants de chez nous.

Les petits Mouvallois furent-ils heureux de bénéficier de cette largesse ? Laissons-les nous le dire eux-mêmes.

Voici, prises au hasard, dans la gerbe des remerciements qu'ils ont adressés à leurs bienfaiteurs quelques-unes de ces phrases qui sont éloquentes de spontanéité et qui iront droit au cœur de leurs destinataires.

C'est une petite fille de l'école du Sacré-Cœur qui écrit : « Nous avons eu une agréable surprise, vendredi, en arrivant à la cantine scolaire : un supplément de ration nous était réservé et c'était un morceau de viande. Nous y avons fait honneur, je vous assure. Au nom de toutes mes compagnes, je viens vous remercier d'avoir bien voulu réaliser cet esprit de solidarité tant souhaité par notre Maréchal. »

Une autre élève de l'école Jeanne-d'Arc s'exprime ainsi : « Nous sommes bien jeunes encore, cependant soyez persuadés, messieurs les délégués, que ce bel exemple de solidarité nationale restera gravé en nos cœurs. A notre tour, nous saurons, si l'occasion s'en présente venir en aide à d'autres petits Français moins favorisés que nous. »

» Depuis bien longtemps, dit une élèves de l'école de la rue Masurel, nous n'avions humé d'odeur d'un aussi appétissant ragoût de mouton. Aussi le « plat du jour » a-t-il était accueilli avec des cris de joie. Soyez sûrs, messieurs, que les petits enfants de Mouvaux vous garderont une profonde gratitude. »

C'est un petit garçon qui dit : « Nous, enfants de la région du Nord, sommes heureux de savoir que des régions mieux ravitaillées et moins éprouvée que la nôtre, pensent à nous malgré les événements. Aussi nous apprécions cette initiative et cette sympathie. »

« Cette viande fut accueillie avec enthousiasme, ajoute un autre garçon, car nous n'avons pas souvent l'occasion d'en manger. »

Et toutes les lettres témoignent de la même satisfaction, exprimée ingénument. Le plus touchant dans l'envoi sera, sans contredit, la carte des petits enfants de l'école maternelle. Faire savoir en des phrases où chevauchent sujet, verbe et complément que la chère fut bonne, est bien compliqué à cet âge. Aussi se sont-ils contenté d'envoyer un charmant dessin de leur composition, et une main enfantine a écrit en lettres grandes, grandes à la mesure du bonheur: « Un grand merci ».

Gageons qu'à la réception de ces lettres, le Secours national du Maine-et-Loire, ému de tant de gratitude voudra renouveler son geste.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE POT AUX ROSES. — Marcelle Berthe, 26 ans, cuisinière, demeurant à La Madeleine, 32, rue Galliéni, a été déférée au parquet pour vol d'une somme de 10.000 fr. commis ces jours derniers au préjudice de Mme veuve Lucienne Surmont, habitant à Marcq, 4, avenue Aristide-Briand. Mme Surmont avait caché cet argent dans un vase. Marcelle Berthe s'introduisit dans l'appartement à l'aide d'un passe-partout et fit main basse sur les précieux billets. Elle a dépensé intégralement la somme volée.

INSCRIPTION DU CHARBON (4e secteur). — Mardi 25 mai, de 8 h. 30 à 12 h., r. A.-Briand, r. Ducrocq, Bd de la République, r. du Buisson, r. Canrobert, r. Rouges-Barres, cour Catteau, cour Desmettre, pavillon St-Martin, r. de Valmy, r. Lequenne, r. Faraday, r. Pémy, r. Vandenberghe, r. St-Antoine, r. St-Germain, cour Clabaux, r. Félix-Faure, chemin du Veau-Gras.

HALLUIN

La Conseil municipal a tenu sa première séance

Le nouveau Conseil municipal, nommé il y a environ trois mois, a tenu samedi soir sa première session, sous la présidence de M. Gaston Petit, maire.

Après l'installation officielle du Conseil, à 15 h., eut lieu à 16 h. la réunion publique. En ouvrant cette séance, M. le Maire a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé les circonstances de la nomination de la délégation spéciale. « Celle-ci, a-t-il dit, a dû faire face à des problèmes difficiles. Mais grâce à sa bonne volonté et à son courage, elle a conduit la barque halluinoise avec assez de bonheur. »

M. Petit rappelle ensuite les efforts accomplis pendant 42 mois, efforts qui furent fructueux grâce à l'aide apportée par un personnel compétent et consciencieux.

En passant, M. le Maire fait un délicat éloge de M. Stéphane Dussart, secrétaire général de la Mairie.

Après avoir présenté les nouveaux adjoints, ses collaborateurs directs, M. le Maire a souhaité la bienvenue aux conseillers. M. Petit a rappelé les liens qui unissent les membres du Conseil municipal qui apportent à l'œuvre commune leurs compétences respectives.

M. le Maire a ensuite présenté ses hommages à Mme Lemaître, conseillère municipale, et lui a demandé de bien vouloir continuer de s'occuper des œuvres sociales et poursuivre son rôle d'ange gardien dans les foyers déshérités, qu'elle ne cesse de visiter avec tant de dévouement.

Après quoi, M. Petit a formulé l'espoir du relèvement de la France et rappelé l'œuvre accomplie par le maréchal Pétain.

« Dans une époque, dit-il, où tout semblait perdu, où la défaite écrasait la France, cet homme de 86 ans a su prendre les mesures qui s'imposaient et nous pouvons maintenant, avec la juste compréhension des faits, donnée par le recul du temps, proclamer en nos cœurs de Français et de bons citoyens que cet homme est entré vivant dans l'Histoire, au titre de sauveur de la Patrie ».

Le Conseil a été ensuite appelé à former ses commissions.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE est composée comme suit et avec les attributions ci-après : M. Gaston Petit, maire, et M. Joseph Wanquet, adjoint: finances, octroi, marché, abattoir; M. Emile Vandalle, adjoint: instruction publique, sports, jardins publics; M. Paul Desbuquois, adjoint: travaux, bâtiments, voirie, eaux, bains-douches, services concédés; M. Robert Despres, adjoint: assistance, hygiène, famille, enfance.

COMMISSIONS D'ASSISTANCE. — Hospice : Mme Lemaître-Duprez et M. Albert Bisbrouck; Bureau de bienfaisance : MM. Robert Despres et Achille Descamps.

COMMISSIONS MUNICIPALES. — Finances, octroi, marché, abattoir: MM. les maire et adjoints; Mme Lemaître-Duprez, MM. Jules Nollet, Adrien Demasslet, Henri Leclercq, Albert Pipart et Léon Vandewalle.

Instruction publique, sports, jardins publics : MM. les maire et adjoints; MM. Hildevert Wanquet, Léon Vandewalle, Gustave Menet, Albert Pipart, Julien Destombes, Achille Descamps.

Travaux, bâtiments, voirie, eaux, bains-douches, services concédés : MM. les maire et adjoints; MM. Victor Montagne, Hildevert Wanquet, Jean Sion, Henri Leclercq, Achille Descamps et Marcel Nuyttens.

Assistance, hygiène, famille enfance: MM. les maire et adjoints; Mme Lemaître-Duprez, MM. Jules Nollet, A. Demasslet, Léon Walbron, Albert Bisbrouck et Marcel Nuyttens.

Adjudication, réception des travaux: MM. Léon Walbron et Alb. Bisbrouck.

Agriculture : MM. Julien Destombes et Gustave Menet.

Chômage et placement : MM. Victor Montagne, Marcel Nuyttens, Léon Walbron et Albert Pipart.

Personnel, conseil de discipline: MM. Léon Vandewalle et Victor Montagne.

RONCQ

JARDINS POPULAIRES. — Les retardataires sont invités à retirer leur série de graines, au siège, Café du Centre, rue de Lille (Centre) et Café du Tonkin, rue du Moulin (Blanc-Four). Dernier délai : 29 mai.

Les sommes versées pour les séries de pois et haricots sont remboursées aux mêmes adresses.

MATIÈRES GRASSES

Economisez vos matières grasses. Employez - les judicieusement et seulement pour la cuisson.

Par contre, ne vous faites aucun souci pour vos vinaigrettes et mayonnaises : Royal Saladier a résolu le problème pour vous avec son produit pour assaisonnement.

COMINES

Une manifestation en l'honneur de M. le chanoine Deconinck

Dimanche à l'issue de la grand'messe, les paroissiens de Saint-Chrysole, avait organisé une manifestation de sympathie en l'honneur de leur pasteur, M. l'abbé Firmin Deconinck, récemment élevé à la dignité de chanoine honoraire de Lille.

De nombreuses familles s'étaient rassemblées à cet effet, en la salle des fêtes de la rue du Bas-Chemin, où M. Pierre Meurillon, maire, et président du Conseil paroissial, se fit l'interprète de tous pour adresser au nouveau chanoine vœux et félicitations.

Très touché de ces marques de sympathie, dont il était l'objet, M. l'abbé Deconinck remercia M. Meurillon, ainsi que ses chers paroissiens, au milieu desquels il espère pouvoir, de longues années encore, se dévouer à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

UN VOL D'UNE QUINZAINE DE LAPINS. — Les gendarmes de Comines enquêtent actuellement au sujet du vol d'une quinzaine de lapins commis au cours de la nuit de vendredi à samedi dans la propriété de M. Schoutter, route du Blanc-Coulon.

CE VÊTEMENT AUQUEL VOUS TENEZ ne le teignez pas au hasard, évitez tout mécompte en gardant votre préférence au produit qui a fait ses preuves.

TEINTURE IDÉALE teint tous tissus

L. GOMMET Fabricant LYON

ALIMENT DULCIA de la santé pour toute la vie

Les soins gratuits aux victimes de la guerre

Le secrétaire général des anciens combattants a décidé que les anciens militaires pensionnés au titre de la loi du 31 mars 1919 pourront, si leur état le nécessite, effectuer une cure thermale entre le 1er juin et le 30 septembre 1943 dans les stations thermales de: Amélie-les-Bains, Barèges, Bagnoles-de-l'Orne, Bourbon-l'Archambault, Bourbonne-les-Bains, Capvern, Châtel-Guyon, Dax, Lamalou-les-Bains, le Mont-Dore, Plombières, Royat, Salies-de-Béarn Saint-Nectaire, Vichy.

Les demandeurs devront être titulaires d'une pension d'invalidité ou d'une allocation provisoire d'attente d'au moins 50 % et être régulièrement inscrits.

Les demandes devront être adressées aux préfets des départements où sont inscrits les bénéficiaires — Service des soins gratuits — entre le 20 mai et le 20 août 1943, terme de rigueur. Elles devront être accompagnées d'un certificat du médecin traitant attestant la nécessité de la cure thermale en raison de l'infirmité ayant ouvert droit à pension.

Les pensionnés ayant reçu l'autorisation préfectorale d'effectuer une cure auront droit, au retour de la station au remboursement des frais:

— de voyage en chemin de fer ou 1/4 de place (en 3e classe pour les sous-officiers et les soldats, en 2e classe pour les officiers);

— de traitement thermal proprement dit (en 2e classe) dans la limite des 21 jours de traitement, et à l'exclusion de toutes autres dépenses.

Les médecins traitants devront être honorés à l'aide des bons de consultation des carnets de soins.

WERVICQ-SUD

Les auditions de la Chorale Saint-Michel de Roubaix

Effectuant sa sortie annuelle, l'excellente chorale Saint-Michel de Roubaix est allée dimanche chanter en l'église paroissiale de Wervicq-Sud, la grande messe pour les prisonniers. Cette audition particulièrement soignée coïncidait avec l'ouverture du triduum marial et ce fut l'occasion pour le R.P. Demuillier, Montfortain, de Tourcoing, de prononcer une belle allocution en l'honneur de la T. S. Vierge.

En plus des chants de la messe à trois voix d'hommes de Van Durme (solistes : MM. Ed. et P. Plévet), le « Pater Noster » de Niedermeyer et « Jésus a visité mon âme » de Wambach (soliste : M. Léon Monless) furent religieusement goûtés par la très nombreuse assistance.

A l'issue de cette belle cérémonie M. l'abbé Debergh, curé de Wervicq, et le R.P. Demuillier, tinrent à féliciter et remercier les choristes roubaisiens. Ceux-ci donnèrent encore l'après-midi, sous la direction de leur dévoué aumônier, M. l'abbé Delbecque, trois auditions successives pour les malades du sanatorium de la Jeunesse Campagne. Le soir, après une agréable réception organisée par la chère sœur supérieure et M. l'économe du sanatorium, les membres de la chorale Saint-Michel firent une promenade à la Montagne de Wervicq-Sud et visitèrent la belle et originale église Saint-Christophe à Comines.